



### EN BREF :

- Situation générale.
- Chrysomèle rayée du concombre, altise et collembole à surveiller dans les semis nouvellement émergés et les plantations.
- Punaise de la courge déjà présente dans le sud-ouest du Québec dans des champs de zucchini.
- Nouvelles homologations pour la saison 2012.
- Sommaire agrométéorologique.

## SITUATION GÉNÉRALE

Les semis et les plantations de cucurbitacées ont bien avancé avant les pluies du début de la semaine. Nous ne connaissons pas encore l'ampleur des dégâts occasionnés par les forts orages et les épisodes de grêle du mardi 29 mai qui ont eu lieu à plusieurs endroits au Québec. Les champs de primeurs sans tunnel (concombre, zucchini, melon) et ceux dont les plants avaient plus d'une vraie feuille peuvent avoir été abîmés par les fortes précipitations. Cependant, les conditions climatiques actuelles favorisent la croissance rapide des plants qui devraient surmonter rapidement ce stress.

**Le sommaire agrométéorologique cucurbitacées**, en annexe, vous présente le tableau des degrés-jours et des précipitations cumulés pour chacune des régions.

## CHRYSOMÈLE RAYÉE DU CONCOMBRE

Plusieurs cucurbitacées sont au stade cotylédons ou premières feuilles. D'autres semis émergeront d'ici quelques jours. Surveillez les chrysomèles rayées du concombre, les altises et les collemboles. Des collaborateurs des régions de Québec, de la Montérégie et des Laurentides nous signalent la présence des premières chrysomèles. Dans la grande majorité des cas, les seuils d'intervention ne sont toutefois pas encore atteints.

Dès l'émergence ou la plantation des cucurbitacées, on doit dépister les champs au moins 2 fois par semaine. Les semis nouvellement émergés de citrouilles, de courges d'hiver, de melons et de concombres, tout comme les jeunes transplants, sont grandement sensibles aux dommages de la chrysomèle rayée du concombre et au flétrissement bactérien, dont la chrysomèle est le vecteur de transmission.

**Dépistez 5 plants de 5 sites répartis dans le champ (25 plants dépistés). Comptez les chrysomèles qui sont sur et près des plants.** Les chrysomèles sont souvent situées sous les cotylédons et les feuilles ou dans les fissures du sol.



Chrysomèles rayées du concombre cachées sous les cotylédons de citrouille.

### **Seuil d'intervention suggéré : moyenne de 0,5 à 1 chrysomèle/plant**

Pour les concombres et les cantaloups, utilisez le seuil le plus bas, car ces deux cucurbitacées sont particulièrement sensibles au flétrissement bactérien. Pour toutes les autres, utilisez le seuil de 1 chrysomèle/plant.

### **Méthode de contrôle**

En début de saison, lorsque les cucurbitacées ne sont pas en fleurs, optez pour le SEVIN XLR. Ce produit est plus persistant sur le feuillage et plus efficace contre la chrysomèle rayée du concombre que l'endosulfan (THIODAN 50 WP, THIODAN 4 EC, THIONEX EC, THIONEX 50 W).

En production biologique, l'utilisation de filet anti-insecte offre une protection intéressante pour des surfaces restreintes. Peu de bio-insecticides sont disponibles contre la chrysomèle rayée du concombre. Le SAFER INSECTICIDE CONCENTRÉ TROUNCE avec une concentration de 0,2 % de pyréthrinés n'est pas des plus efficaces, mais peut toutefois être utile.

## **PUNAISE DE LA COURGE**

En Montérégie, au sud-est de Salaberry-de-Valleyfield, des collaborateurs nous rapportent que la punaise de la courge (*Anasa tristis*) est déjà présente sur des plants de courgette au stade 1<sup>re</sup> feuille. Les adultes comme les nymphes sucent la sève des feuilles et des tiges. Les jeunes plants sont très sensibles aux piqûres d'alimentation des larves et des adultes. Il en découle un flétrissement qui peut être irréversible si les plants sont sévèrement attaqués.

Les adultes de la punaise de la courge passent l'hiver dans des endroits abrités, sous les résidus de cultures, les bords de fossés et les haies. Les femelles commencent à pondre leurs œufs dans les champs au début de juin. Les nymphes éclosent 1 à 3 semaines plus tard et prennent environ 5 à 6 semaines pour atteindre le stade adulte.

Une pulvérisation insecticide doit être considérée si l'on observe du flétrissement causé par ces ravageurs. Pour lutter efficacement contre cet insecte, il faut viser les jeunes nymphes alors qu'elles sont encore petites. Le SEVIN XLR est homologué pour lutter contre cet insecte.



**Nous aimerions en savoir plus sur l'importance de cet insecte au Québec.** Si la punaise de la courge est présente dans vos champs de cucurbitacées depuis quelques années déjà, nous voulons le savoir. Vous pouvez alors écrire à l'avertisseuse du réseau cucurbitacées à l'adresse suivante : [isabelle.couture@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.couture@mapaq.gouv.qc.ca).



Punaise de la courge adulte (*Anasa tristis*)



Punaise de la courge sur plant de courgette, le 24 mai 2012 (photo : D.R.).

## NOUVELLES HOMOLOGATIONS

### ACROBATE 50 WP (diméthomorphe)

Ce fongicide est homologué depuis février 2012 contre le *Phytophthora capsici* et le mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*) dans toutes les cucurbitacées. ACROBATE est un fongicide du groupe 40. Sur l'étiquette du produit, on mentionne qu'ACROBATE doit être mélangé en cuve avec un autre fongicide efficace contre le *Phytophthora capsici* et le mildiou. Consultez l'[étiquette](#) pour plus de détails.

### ACTINOVATE SP (*Streptomyces lydicus* souche WYEC 108)

Ce biofongicide, qui contient la bactérie *Streptomyces lydicus* souche WYEC 108, est homologué pour lutter contre le blanc (*Podospaera xanthii*) dans les cucurbitacées cultivées en champ ou en serre. Consultez l'[étiquette](#) pour plus de détails.

### CANTUS WDG (boscalide)

Ce n'est pas un nouveau fongicide, mais plutôt un nouveau nom pour le LANCE, car depuis septembre 2011, cette appellation n'est plus utilisée pour le secteur maraîcher. Il s'agit toutefois du même produit avec la même quantité de matière active. Consultez l'[étiquette](#) pour plus de détails.



## FONTELIS (penthiopyrade)

Ce fongicide est homologué depuis février 2012 contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et l'oïdium (*Sphaerotheca fuliginea*, *Erysiphe cichoracearum*) dans toutes les cucurbitacées. FONTELIS est un fongicide du groupe 7. Il est rapidement absorbé par le feuillage et offrirait à la fois un effet protectant et un effet curatif. FONTELIS est un systémique local et translaminaire qui se redistribue dans le feuillage. Il est très résistant au lessivage. Consultez l'[étiquette](#) pour plus de détails.

## REGALIA MAXX (*Reynoutria sachalinensis*)

Ce biofongicide est à base d'extrait de plantes qui permet de déclencher les mécanismes de défense naturels des plantes. Homologué depuis mars 2012 pour toutes les cucurbitacées de champ et de serre, il contrôle le blanc (*Sphaerotheca fuliginea*, *Erysiphe cichoracearum*). Consultez l'[étiquette](#) pour plus de détails.

## TIVANO (acides citrique et lactique)

Élaboré par AEF GLOBAL inc., TIVANO est un fongicide/bactéricide lacto-fermenté liquide. Les acides citrique et lactique sont présents comme produits de fermentation de *Lactobacillus casei* souche LPT-111. Ce produit est homologué dans les courges et les citrouilles pour le contrôle du blanc (*Podosphaera xanthii*). Consultez l'[étiquette](#) pour plus de détails.

## ZAMPRO (améctotradine et diméthomorphe)

Nouvellement homologué depuis avril 2012, ce fongicide supprime le mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*) et le *Phytophthora capsici* dans toutes les cucurbitacées. Ce fongicide est composé de deux matières actives des groupes 40 et 45, il n'est donc pas nécessaire de faire de mélange en cuve. Consultez l'étiquette pour plus de détails.

Vous pouvez accéder à une copie de l'étiquette des différents pesticides dans la section « Recherche dans les étiquettes de pesticides » du site de Santé Canada à l'adresse : <http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/lr-re/index-fra.php> en utilisant le nom commun du produit recherché ou sa matière active. Depuis la modification du système informatique de l'ARLA, il ne nous est plus possible de mettre les liens directement vers les étiquettes du site de l'ARLA dans nos communiqués, puisque ces liens changent de façon journalière.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
ISABELLE COUTURE, agronome – Avertisseuse cucurbitacées  
Direction régionale de la Montérégie-Est, MAPAQ  
1355, rue Johnson Ouest, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7  
Téléphone : 450 778-6530, poste 6123 – Télécopieur : 450 778-6540  
Courriel : [isabelle.couture@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.couture@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – cucurbitacées – 31 mai 2012**



CUCURBITACÉES

Avertissement No 02 – 2012, page 4